HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse*
*en formation professionnelle*



# CAS FORMATEUR ET FORMATRICE À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ES (DOMAINE SANTÉ)

## FORMER, ACCOMPAGNER ET ÉVALUER EN SITUATION DE TRAVAIL

**www.hefp.swiss/cas-formateur-et-formatrice-pratique-professionnelle-es-sante**

# CAS Formateur et formatrice à la pratique professionnelle ES (domaine santé)

Le CAS s'adresse aux formateurs et formatrices à la pratique professionnelle qui accompagnent à la place de travail des personnes en formation en Ecole Supérieure (ES). La formation est organisée en partenariat avec les écoles Ecoles supérieures romandes du domaine santé. Trois modules permettent de développer une compréhension de la spécificité de la formation au niveau tertiaire, du rôle et des responsabilités du formateur ou de la formatrice ainsi que de la manière d'accompagner à la place de travail pour permettre à la personne en formation de développer ses compétences et de mener à bien son projet professionnel.

et vous souhaitez :

- faciliter les apprentissages des personnes en formation en développant vos compétences et votre posture professionnelle ?
- obtenir un titre en conformité avec vos bases légales et bénéficier d'une reconnaissance par vos collègues et votre hiérarchie ?
- vous spécialiser dans le domaine de la formation des adultes ?

**Dans la formation continue certifiante *CAS Formateur·trice à la pratique professionnelle ES* (CAS FPP ES), vous apprendrez notamment à :**

- appréhender et assumer le rôle de formateur·trice à la pratique professionnelle (FPP)
- élaborer un parcours individualisé de développement des compétences
- accompagner la mise en pratique des objectifs pédagogiques
- organiser et planifier le temps de formation pratique
- évaluer la période de formation en fonction de critères défin

*« Je m'engage à vous soutenir dans la réussite de votre parcours de formation. »*
**Roxanne Bruchez Ischi,** Responsable de filière

# En un coup d'oeil

**Public**

- **Professionnel·le du domaine de la santé**, en possession d'un titre d'une École supérieure (ES ou équivalent), exerçant la fonction de formateur·trice à la pratique professionnelle ES (FPP ES)

**Durée**

- 15 jours de formation, organisés en trois modules répartis sur un an. Une session par année.

**Prix**

- CHF 3'300.- + CHF 450.- de frais d'inscription
- Cette formation est reconnue par la République et le Canton de Genève et peut être partiellement financée par un chèque annuel de formation.

**Points forts**

- Formation en alternance, approche liée à la pratique professionnelle
- Approfondissement de trois thématiques, analyse de pratique et réflexion sur son rôle
- Formateur·trices issu·es de la pratique et spécialisé·es dans leur champ d'intervention

**Certification**

Certificate of Advanced Studies HEFP *Formateur·trice à la pratique professionnelle ES* – 10 ECTS – 300 heures de formation réparties sur les jours de cours, le travail personnel tout au long de la formation et les travaux de qualification des modules.

**Perspectives**

Ce CAS vous ouvre également l'accès à d'autres formations certifiantes organisées selon un parcours personnalisé de Spécialisation en formation professionnelle.

Le CAS *FPP ES* est organisé par la HEFP à Lausanne, en collaboration avec l'*ESAMB* à Genève et l'*ES ASUR* au Mont-sur-Lausanne.
La loi et l'ordonnance sur la formation professionnelle stipule que les FPP ES doivent avoir suivi une formation à la pédagogie professionnelle. Le CAS *FPP ES* répond à cette obligation.

ESAMB

ES ASUR
Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande

HEFP
HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

## Public cible et objectifs

Le CAS *FPP ES* s'adresse aux professionnel·les du domaine de la santé, en possession d'un titre d'une École

supérieure (ES ou équivalent) et exerçant la fonction de formateur·trice (FPP). En particulier :

ambulancier·ère ES, hygiéniste dentaire ES, podologue ES, spécialiste en activation ES, technicien·ne en analyses bio-médicales ES, technicien·ne en radiologie médicale ES, orthoptiste ES, infirmier·ère ES, technicien·ne en salle d'opération ES, responsable de la formation pratique des étudiant·es des écoles supérieures.

Le CAS *FPP ES* a pour but de développer les compétences et de renforcer la posture des formateur·trices professionnel·les mandaté·es pour assumer la responsabilité de la formation pratique des personnes en formation dans les Écoles supérieures.

En effet, leur mission est complexe : il s'agit de former, d'accompagner mais également d'évaluer les personnes en formation dans leurs activités quotidiennes à la place de travail.  Cette mission exige de développer une posture professionnelle en adéquation avec leur rôle, d'acquérir des compétences spécifiques au domaine de la formation des adultes afin de faciliter les apprentissages des personnes en formation et d'élaborer avec elles des parcours individualisés de développement de leurs compétences.

## Modules et agenda

**Modules**

Le CAS *FPP ES* est organisé en trois modules détaillés dans le document Description des modules et répartis sur environ 12-14 mois.

**Module ROL : Rôle et fonction du ou de la formateur·trice à la pratique professionnelle – 3 ECTS – 4 jours**
… pour identifier dans votre contexte professionnel, les bases légales, les droits, les devoirs et les missions envers la personne en formation

**Module APA : Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif – 4 ECTS – 6 jours**
… pour soutenir la personne en formation, l'accompagner dans son processus d'apprentissage en lui permettant de mettre des mots sur sa pratique professionnelle

**Module SIT : Mise en œuvre de situations d'apprentissage et évaluation – 3 ECTS – 5 jours**
… pour préparer une démarche de formation et identifier différentes méthodologies à mettre en œuvre

Les modules se déroulent à la HEFP.

**Agenda**

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. La planification est communiquée à la confirmation d'admission.

**Session 2023-2024**

**Module ROL - Rôle et fonction du formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle ES (4 jours)**

- 27 septembre 2023
- 28 septembre 2023
- 2 novembre 2023
- 3 novembre 2023

**Module APA - Analyse des pratiques professionnelles et accompagnemeursnt (6 jours)**

- 18 avril 2024
- 19 avril 2024
- 2 mai 2024
- 3 mai 2024
- 6 juin 2024
- 7 juin 2024

**Module SIT - Mise en oeuvre de situations d'apprentissage et évaluation (5 jours)**

- 19 septembre 2024
- 20 septembre 2024
- 7 novembre 2024
- 8 novembre 2024
- 5 décembre 2024

## Approche pédagogique et intervenants

**Approche pédagogique**

La formation articule plusieurs modalités pédagogiques :

- un groupe de 8 à 16 personnes
- une formation en alternance, une approche liée à la pratique professionnelle
- l'approfondissement de thématiques liées au domaine de la formation des adultes
- le partage entre pairs
- l'analyse de pratiques professionnelles
- les réflexions sur son rôle de FFP ES

Nous proposons un parcours de formation s'appuyant sur la pratique professionnelle des participant·es. Les formateur·trices sont issu·es de la pratique et spécialisé·es dans leur domaine d'intervention.

## Conditions d'admission

Votre parcours répond aux conditions suivantes :

- être en possession d'un diplôme professionnel reconnu de niveau ES ou équivalent
- disposer d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans après l'obtention du diplôme (ou au moins une année pour les formations en emploi)
- assumer la fonction de formateur·trice à la pratique professionnelle ES auprès d'une personne en formation ES pendant la durée de ce CAS

Les inscriptions, transmises à l'aide du dossier d'inscription, sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée. Une confirmation vous est adressée après étude de votre dossier.

## Condition de réussite et de qualification

Pour obtenir le diplôme de formation continue *CAS Formateur·trice à la pratique professionnelle ES*, vous validez les

trois modules dans un délai de six ans dès l'entrée en formation et remplissez les conditions suivantes :

- implication durant la formation et au minimum participation de 80% de chaque module
- accomplissement du travail personnel hors des journées de formation (lectures, analyse de situation, portfolio, …)
- réussite des trois travaux écrits de qualification

Les travaux de qualification portent sur des situations réelles et vécues par les candidat·es : c'est pourquoi il est obligatoire d'être en activité et de travailler avec une personne en formation ES pendant la durée de la formation.

## Contacts



**Roxanne Bruchez Ischi**
Responsable de filière d'études
+41 58 458 22 52, E-Mail



**Mercedes Hansford**
Collaboratrice spécialisée
+41 58 458 22 01, E-Mail

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP
Avenue de Longemalle 1
CH-1020 Renens
Adresse postale : CP 192
CH-1000 Lausanne 16 Malley
Téléphone +41 58 458 22 00
info@hefp.swiss
www.hefp.swiss

09.03.2024